



Construire le projet d'Établissement

L'École est un lieu privilégié où jeunes et adultes peuvent ensemble créer l'avenir. Il s'agit, à ce titre, d'un lieu où le sens doit être construit collectivement.

🔥 Objectifs

- Relier le Projet Educatif et le projet d'établissement
- Développer une vision prospective de l'établissement en prenant en compte les évolutions du système éducatif
- Décliner des actions en prenant en compte l'environnement et les compétences internes
- Evaluer les actions mises en place

🔥 Principes pédagogiques de l'accompagnement ARES

- Le formateur ARES adopte différents positionnements au cours de la mission : accompagnement méthodologique, analyse, animation de groupe...
- L'accompagnement se construit sur un mode participatif avec des étapes de validation de la démarche par le chef d'établissement
- La démarche vise à l'autonomie des acteurs

🔥 Conditions d'accompagnement par l'ARES

- Travailler sur le projet d'établissement nécessite de prendre du temps, à savoir plusieurs mois, répartis sur une à deux années selon le contexte.
 - Travailler sur le Projet d'établissement nécessite des temps d'accompagnement et de réflexion. Les journées seront en discontinu.
 - En fonction de la taille de l'établissement et de la méthodologie retenue, un groupe de pilotage pourra être constitué.
 - Du travail inter-session sera donné. Si ce travail n'est pas réalisé, nous nous accordons la possibilité de différer la date de la rencontre.
 - Avoir un interlocuteur précis, Chef d'établissement ou toute personne ayant délégation et sachant ce qui se vit sur le terrain.
- Confrontation des représentations individuelles sur la conception de la sanction éducative, de l'autorité, et du positionnement par rapport aux élèves

🔥 Modalités

Formation délivrée en intra.
Un devis est proposé après clarification de la demande
Coût : selon devis

Renseignements
Pauline NICOLAS
Responsable des formations en
intra
ARES, 65 rue Voltaire
93100 Montreuil
Tel : 06 19 18 12 70
pauline.nicolas@ares.asso.fr

Commenté [PS1]:

